VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE

Direction Juridique – service des Assemblées
N°*Réf. : CR_Cv_2026_09_03*

Champs-sur-Marne, le 29 septembre 2026,

OBJET : CONVOCATION À LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, la séance du conseil municipal du 28 septembre 2026 n'ayant pu se tenir faute de quorum, je vous informe que le Conseil municipal est à nouveau convoqué le :

SAMEDI 3 OCTOBRE 2026
à 19h30 précises, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour reste le même. Vous le trouverez ci-joint avec le dossier de cette séance (projets de délibération, notes de synthèse, annexes).

Toujours conformément à la réglementation en vigueur, cette nouvelle réunion pourra valablement se tenir sans condition de quorum.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, à l'expression de ma considération distinguée.

Michel COLAS

MAIRIE de CHAMPS-sMARNE

Maire de Champs-sur-Marne

Pièces jointes :
- *L'ordre du jour*
- *Un pouvoir*
- *Le dossier du Conseil municipal*